

Déclaration de chasse collective à + de 10 chasseurs armés

Document à compléter et à adresser 7 jours francs avant l'action de chasse à :
(ce délai pourra être raccourci, après avis favorable écrit de la mairie et information à la FDC 57)

Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle 1 rue de la Passotte CS75821 – 57078 METZ-Cedex 3 ou par mail : info@fdc57.org ou site internet : www.fdc57.org	M le Maire de la commune de ILLANGE Adresse : 2 rue de la Moselle Code Postale : 57970 Ville:.....llange.....	ONF (si lot domanial) : - Agence de Moselle-Est : 1 rue Thomas Edison 57000 METZ <u>Ou</u> - Agence de Moselle-Ouest : 24, route de Phalsbourg BP 30155 57403 SARREBOURG Cedex
---	---	--

Je soussigné (nom-prénom).....SCHLEMER Joseph.....

Titulaire du droit de chasse sur la commune de.....YUTZ.....

Lot n° : ☐ communal ☒ réserve ☐ domanial (cocher la case correspondante)

Demeurant 45 rue principale 57940 VOLSTROFF.....

Déclare organiser une chasse collective au grand gibier avec plus de 10 chasseurs armés à (aux) date(s) suivante(s) :

- 11/11/2025	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Des panneaux, indiquant ces actions de chasse, seront installés avant la chasse et enlevés dès celle-ci terminée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fait à : VOLSTROFF Le 05 / 11 / 2025

Signature (obligatoire) :

